

## **Les principales règles liées à la sécurité et à l'environnement au Comptoir des Bois de Brive**

<i>Sécurité</i>	<i>Environnement :</i>
<b>Port obligatoire des EPI</b> (Equipements de Protection Individuels) par les chauffeurs : casque, gilet fluorescent, chaussures et lunettes de sécurité.	Utiliser des matériels en bon état (nous réalisons un suivi annuel de l'état des moyens de transport) et conformes aux normes en vigueur.
Respect des règles de signalisation des camions lors des opérations de chargement sur les chantiers.	Encourager les bonnes pratiques pour limiter les dégradations au sol lors des phases de chargement.
Arrimage systématique de tous les chargements.	<b>Récupération et traitement des déchets</b> générés pour l'activité de transport.